

APPENDICE N° 2.

COMITÉ PERMANENT DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

RAPPORTS

DES COMPTABLES NOMMÉS PAR LE COMITÉ POUR S'ENQUÉRIR ET FAIRE RAPPORT
SUR LES LIVRES DE COMPTES APPARTENANT À LA RAISON SOCIALE
LARKIN, CONNOLLY ET CIE, ETC., ETC.
